



RÉSOLUTION C 10/35-ECO

PROPAGANDE EN FAVEUR DU VIN ET DU RAISIN

LE IVE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA VIGNE ET DU VIN DEMANDE :

1. Que l'organisation de la propagande internationale en faveur du vin et du raisin soit centralisée entre les mains du Comité de l'Office International du Vin et que celui-ci poursuive la constitution d'un fonds international de propagande avec le concours financier, tant des gouvernements que des organisations de la production et du commerce du vin dans les pays consommateurs,
2. Que l'Union internationale des Stations uvales, créée en 1930 à l'Office International du Vin, prenne en main l'organisation d'une fête internationale du raisin, dans tous les pays producteurs,
3. Que les gouvernements de tous les Etats adhérents à l'Institut International d'Agriculture de Rome soient invités à prendre part au 1^{er} Congrès international du raisin et du jus de raisin à Tunis, en octobre 1936,
4. Qu'en vue de coordonner les efforts de propagande dans tous les pays, un seul Comité national de propagande fonctionne à l'intérieur de chacun des pays viticoles, et qu'une Conférence internationale du Vin soit convoquée le plus tôt possible à Paris pour établir le programme définitif de l'action internationale en faveur du développement de la consommation du vin, du raisin, et de tous les produits de la vigne,
5. Que soit créé, dans chaque pays viticole, sous l'égide du Comité national de propagande, un Comité médical et un Comité féminin de propagande pour le vin,
6. Que pour habituer les consommateurs à boire du vin, soit préconisé rétablissement dans tous les pays viticoles du repas à prix fixe, vin compris,
7. Qu'au Congrès viticole international qui se tiendra à Paris, à l'occasion de l'exposition internationale de 1937, soit organisée une exposition de raisins frais et secs, de jus de raisins, d'appareils et presses pour le jus de raisins, ou pour la concentration, et en même temps un salon international de la vigne et du vin, réunissant les œuvres anciennes ou modernes de sculpture, peinture, gravure, art décoratif glorifiant la vigne et le vin.



Enfin, à la même exposition de 1937, il serait désirable que soient envoyés des dioramas représentant les vignobles caractéristiques des diverses régions du monde.